



L'AVENIR C'EST VOUS !

ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

L'adjoint technique ou agent d'entretien des espaces verts et naturels a pour mission l'entretien, la surveillance et la protection du patrimoine naturel, culturel et paysager, l'accueil et l'information du public.

Au quotidien, il assure l'aménagement et l'entretien des sites (milieux naturels, itinéraires de randonnée, équipements de protection, équipements collectifs...) en réalisant des travaux divers (nettoyage, débroussaillage, bûcheronnage...). Il assure la surveillance des sites naturels, signale les infractions et comportements à risque, contribue à la préservation du milieu naturels, à la prévention des risques naturels...

L'adjoint technique accueille le public sur le site et joue un grand rôle dans l'information et la sensibilisation des usagers sur les enjeux de la préservation des sites et peut être amené à préparer/réaliser des animations

Plus d'infos : <https://vocationservicepublic.fr/adjoint-technique-territorial>

COMPETENCES/QUALITES

- Autonomie
- Ecoute
- Sens de l'observation, patience
- Qualités manuelles, bricolage
- Aptitude au travail en équipe

QUI EMBAUCHE ?

Services techniques et environnement de collectivités locales

Organismes de gestion de la biodiversité

AVEC QUEL DIPLÔME ?

- BAC PRO Gestion des Milieux Naturels et de la Faune
- BTSA Gestion et Protection de la Nature

Education à l'environnement et au développement durable
Métiers de la gestion des ressources naturelles
Tourisme et territoire
Aménagement du territoire et cadre de vie
Forêt, montagne, milieux aquatiques, agriculture



L'ÉCOLE DES MÉTIERS DE LA NATURE

PERSPECTIVES

- Sur concours national